



CAMPING CAR CLUB CENTRE( Association loi 1901)

CONTRAT DE VENTE DE SORTIES TOURISTIQUES



LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS CARAVANNIERS ET CAMPING-CA

Réveillon 2023 à St Georges sur Cher (41)

Du 30 décembre 2023 au 02 janvier 2024.

NE PAS ARRIVER entre 12h et 14h - - - - ARRIVER vides et pleins faits, merci

Les voyages ou sorties du Club Centre sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjour de la FFCC - Association reconnue d'utilité publique - IM n° 075100143 - mandataire d'assurance ORIAS n° 10057957. Le contrat SORTIE DES VOYAGES est disponible sur le site internet du Club

A RENVOYER AVANT LE : 01 décembre 2023.

SONT INCLUS DANS LE PRIX : Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie. NE SONT PAS INCLUS DANS LE PRIX : les frais personnels, de carburants, les repas et les visites non mentionnés dans le programme. Les chiens ne sont pas admis dans les bus et les lieux de restauration. En cas d'annulation ou de départ anticipé d'une sortie prévenir l'organisateur le plus rapidement possible. Conditions d'annulation (art 21 du règlement intérieur) : Remboursement des sommes versées déduction faite des frais d'annulation précisés comme suit : plus de 30 jours avant le départ : retenue de 10 % du prix de la sortie ou frais déjà engagés ; de 30 à 15 jours : retenue de 50% du prix de la sortie ; moins de 15 jours : retenue de 100% du prix de la sortie. L'assurance Gritchen viendra éventuellement en complément avec 30€ de franchise. Le contrat est consultable sur le site internet du club. Depuis le 1er Janvier 2023, une Assurance ANNULATION est incluse dans votre Carte de Membre FFCC. N° de Contrat 62 143 049 Gritchen / Allianz Déclaration de vos sinistres : Impérativement dans les cinq (5) jours. Sur le site www.declare.fr ou par mail en transmettant vos justificatifs : sinistre@declare.fr Ou par courrier : Gritchen Affinity - Service sinistre - 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 Bourges Cedex Note d'information complète sur le site www.ffcc.fr nos offres d'assurances - assurances incluses dans votre adhésion. assurance annulation, interruption de séjour ou arrivée tardive.

ORGANISATEURS - bulletin et chèque à l'ordre du Camping-Car Club Centre à adresser à :

Colette et Jean-Marie DAUTANCOURT

6 rue d'Autun 89510 ETIGNY

tel port : 06 19 07 18 72 // 06 18 17 92 24

PARTICIPANTS Attention : retourner cette page complète non découpée

Nom : ..... Prénom : ..... N° adhérent : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP ..... VILLE .....

Tél Port : ..... Mail : ..... @ .....

Personne à mobilité réduite : OUI.....NON (entourer l'option choisie)

Autorisation à l'image pendant la sortie : OUI.....NON.... (entourer l'option choisie)

Camping-Car : N° Immatriculation ..... Électricité sur présentation avis médical

Longueur : ..... Remorque : .....OUI.....NON....(entourer l'option choisie)

Il n'y aura pas d'accusé réception de votre engagement (sauf en cas d'annulation de la sortie par le Club)

PARTICIPATION : 30-31 décembre 2023, Par personne : 101 € X.....= ..... €

Repas du 1er janvier : oui non 01 janvier 2024, Par personne : 21 € X.....= ..... €

Montant du chèque (déposé le 31/12/2023) : ..... €

Nous certifions avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat. DATE ET SIGNATURE DES ADHERENTS OBLIGATOIRE (Nom du chèque identique, justificatif, en cas d'Annulation)

Date.....

Signature des adhérents :

Organisateurs : Cl et Tony Cadeddu / CCCCentre

1.....

2.....

